

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 MARS 2022 – 20h30

Salle de la Vaquelotte

COMPTE-RENDU

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	18
Nombre de votants	18
Date de la convocation	23 février 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le deux mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances publiques, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire.**

PRESENTS : M. Richard LETERRIER (Maire)

Antoine AMBROIS, Marie-Madeleine AMBROIS, Elodie ARONDEL, Angéline BERTOT, Laurent BLED, Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIERE, Mary DESMARES, Francis DISS, Louis GUILLOTTE, Dominique HAUCHECORNE, Alexia LAINE, Jean-Noël LARONCHE, Elodie LEPETIT, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Céline PLANQUE, Marianne POTTIER, Sophie QUESNOT

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR : Néant

ABSENTS EXCUSES : Néant

ABSENTS : François LEPESQUEUX

Secrétaire de séance : Elodie LEPETIT

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 février

Le procès-verbal du 12 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Décision du Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une décision prise le 22 février 2022 dans le cadre de sa délégation concernant un don de 97€ fait à la commune.

3/ Rajout à l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un rajout à l'ordre du jour : tarifs de location des salles communales aux agents de la commune.

Le rajout est accepté à l'unanimité.

4/ D2022-03-008 Forfait ménage gîte communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de proposer l'hébergement « Ménage compris ». Le tarif du ménage sera ajouté au prix de la location (soumis à commission).

5/ D2022-03-009 Signature Charte « Plages sans déchets plastiques »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'adhérer à la Charte « Plages sans déchets plastiques » mise en place par le Ministère de la transition écologique et solidaire.
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette charte.

6/ D2022-03-010 Avenant travaux Hameau de la mer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve l'avenant
- Autorise le maire à le signer ainsi que tous les actes y afférents.

7/ D2022-03-011 Tarifs de location des salles communales aux agents de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve les tarifs suivants pour les agents actifs de la commune, à savoir :
 - 300.00 € pour la Vaquelotte
 - 150.00€ pour la salle Jules Ferry

8/ Affaires et questions diverses

Travaux en cours : Le busage est terminé au Hameau Morel ainsi que Chasse des Véandres. L'aménagement du bungalow technique est toujours en cours.

Transport à la demande : Les points d'arrêt ont été identifiés : 3 arrêts sur Cosqueville (Le Bourg, Renouville, Vrasville) et 1 supplémentaire demandée à Bellanville, 1 arrêt à Réthoville (Vierge), 1 arrêté à Néville (Eglise) et 1 arrêt à Gouberville (Mairie).

Accueil ressortissant ukrainiens : Un courrier de la préfecture a été adressé à toutes les communes du département concernant l'accueil de ressortissants ukrainiens demandant les possibilités d'accueil pouvant être mises en place. L'information sera diffusée par les différents moyens de communication (Illiwap, panneau pocket, site internet et Facebook).

Divers : Francis DISS s'interroge sur la possibilité de rentabiliser les déplacements en voiture de chacun. Une réflexion sera engagée sur le sujet.

Commission Finances : Jeudi 17 mars 2022 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie aux horaires d'ouverture